



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Dernière mise à jour : 25/04/2025

1. Présentation de l'entreprise

Sandy Kriss Interior

SIRET : 94262187100014

Adresse : 158 Chemin de Villegagne, 81100 CASTRES

Email : sandykrissinterior@gmail.com

Téléphone : 0650398251

2. Champs d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations proposées par Sandy Kriss Interior, en architecture intérieure, décoration et aménagement d'espaces pour une clientèle de particuliers et de professionnels.

3. Prestations proposées

Sandy Kriss Interior propose quatre types d'offres :

- Audit Express 72h
- Projet Prestige: projet clé en main avec suivi de chantier
- Service standard sur mesure : le dossier complet pour réaliser vous-même votre projet

L'option Feng Shui est disponible en complément sur chaque formule.

Autre prestation : La visite conseil

Chaque prestation (hors visite conseil) fait l'objet d'un devis détaillé, valable 14 jours.

La visite conseil fait l'objet d'un devis valable 7 jours.

4. Commande et acceptation

Toute commande est validée à réception du devis signé, accompagné de la mention "bon pour accord", datée, et du versement d'un acompte de 50 % du montant total, sauf pour les visites conseil où la totalité du montant est attendue à la réservation.

5. Délais et déroulement des prestations

Les délais sont communiqués à titre indicatif et peuvent varier selon la complexité du projet et la réactivité des interlocuteurs. En cas de modification en cours de mission, un avenant sera proposé. Sandy Kriss Interior s'engage à informer le client de toute évolution notable du projet.

6. Tarifs et paiements

Les prix sont exprimés en euros et hors taxes (TVA non applicable, article 293B du CGI).

Modalités de paiement :

50 % à la réservation des prestations (hors visite conseil) et les 50% restant à la fin de la prestation.

100% à la réservation d'une visite conseil.

paiement en ligne

Tout retard de paiement entraînera une pénalité calculée à 10 % du montant dû par mois de retard, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 EUR pour frais de recouvrement.

7. Rétractation et annulation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, les particuliers disposent d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du devis. Toute prestation commencée avant la fin du délai de rétractation, avec l'accord écrit du client, ne pourra être annulée sans frais. En cas d'annulation hors délai ou sans motif légitime, les acomptes versés restent acquis à Sandy Kriss Interior.

8. Responsabilités

Sandy Kriss Interior est tenue à une obligation de moyens, et non de résultats. En cas de recours à des prestataires tiers (artisans, entreprises du bâtiment...), Sandy Kriss Interior ne pourra être tenue responsable des retards, malfaçons ou litiges intervenant directement entre le client et ces tiers.

9. Propriété intellectuelle

Tous les plans, visuels, dessins et concepts réalisés par Sandy Kriss Interior restent sa propriété intellectuelle, même après paiement. Toute reproduction, diffusion ou utilisation sans autorisation écrite est interdite.

10. Confidentialité

Les informations échangées entre le client et Sandy Kriss Interior dans le cadre du projet sont confidentielles et ne peuvent être communiquées à des tiers sans autorisation.

11. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une tentative de résolution amiable sera recherchée. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège de Sandy Kriss Interior pour les clients professionnels.

Si, en tant que client particulier, vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation – désigné ci-dessous – si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou si vous n'avez pas reçu de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles [L.616-1](#) et [R.616-1](#) du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT / MED CONSO DEV

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : www.medconsodev.eu

ou par voie postale en écrivant à MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT

C/O Centre d'Affaires Stéphanois SAS

IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE

3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE